



Denis : 06 19 76 38 85



Sortie petite journée du vendredi 26 avril 2019 Saint Chéron Sermaise

Une boucle dans le sens horaire entre Saint-Chéron et Sermaise qui nous fera traverser 2 fois l'Orge et donc grimper 2 fois les côtes de la vallée. Un peu d'urbain dans Saint-Chéron et Sermaise, du sous-bois, de la plaine. Bâtons conseillés dans les côtes.

15 km, 4 heures de marche sans les arrêts.

Repas tiré du sac.

Dénivelé positif : 247 m. Dénivelé négatif : 250 m. Point haut : 156 m. Point bas : 62 m.

N° carte IGN 2216 ET

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking du cimetière de Saint-Chéron. GPS : 48.557114, 2.117937

Attention : avec Waze chemin du marais m'a emmené chemin de la juinière à 1km du cimetière.

Indemnité de covoiturage : 4 € (distance A/R parking à parking: 68 km)

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille.

Suggestion pour vous rendre sur place :

Prendre la N7. Prendre D445 direction Fleury-Mérogis. Prendre N104 direction Versailles. Prendre N20 direction Etampes. Prendre D97 direction Dourdan. Au rond-point prendre D116D direction Saint-Chéron. A l'église tourner à droite rue de Rambouillet direction Limours. Prendre à droite après une chicane au panneau centre Technique Cimetière (juste après le 44 rue de Rambouillet).

Descriptif

Nous partons SE sur le GR11, tournerons à gauche dans le sentier des vignes jusqu'à la rue Bouillon Lagrange que nous suivrons vers le nord avant de tourner à droite vers l'est sur un sentier menant à une clairière bordées de ruches. Nous longerons les ruches (pas trop près) vers le sud pour trouver un PR discret que nous suivrons jusqu'à la voie ferrée. En suivant le PR nous traverserons l'Orge et rattraperons le GR1 au pied de la butte de Moret (altitude 84 m). 600 mètres plus loin nous aurons atteint le parc des Roches à 152 m d'altitude, heureux d'en avoir fini avec la 1ère difficulté de la journée. Nous suivrons le GR1 principalement en plaine, avant de redescendre dans la vallée de l'Orge par le Bois Clair. En Bas ce sera Sermaise et l'heure du pique-nique. Nous aurons parcouru 9,5 km. Il sera environ 12h30. Nous ferons un aller/retour digestif jusqu'à l'église Notre Dame en sa Nativité car après avoir retraversé l'Orge nous retrouverons un PR avec 600 mètres bien pentu à travers le Bois de la Bretonnière. Ce sera l'ultime effort du jour ou presque... car il y aura la butte de Ville Pierreuse avec ses 300 mètres de côte qui rejoint le GR11. Ensuite ce sera 2 km en sous-bois sur un sentier plat de chez plat, jusqu'au cimetière.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier